



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1324

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Elaboration du plan de déplacements inter-entreprises de la zone industrielle de Bron Parc du Chêne - Attribution d'une subvention à l'Association des entreprises du Parc d'activités du Chêne

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Olivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1324**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Bron

objet : **Elaboration du plan de déplacements inter-entreprises de la zone industrielle de Bron Parc du Chêne - Attribution d'une subvention à l'Association des entreprises du Parc d'activités du Chêne**

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis quelques années, la question de la mobilité et des déplacements plus durables sur les zones d'entreprises a pris un essor considérable. Les attentes des entreprises sont de plus en plus nombreuses et la Communauté urbaine de Lyon, mission Espace des temps et développeurs économiques, est de plus en plus interpellée pour animer cette question sur les territoires.

L'objectif principal est de réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour effectuer les déplacements domicile-travail, mais d'autres objectifs sous-tendent ces démarches : des salariés moins stressés et gérant mieux leur temps de déplacement, un territoire plus attractif et moins pollué par l'automobile, avec un trafic réduit et des entreprises engagées dans une démarche de développement durable.

Chaque plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) vise à réaliser sur chaque zone d'activités concernée un diagnostic "transports-déplacements", une enquête auprès des salariés et l'élaboration d'un plan d'actions afin d'inciter salariés, clients et fournisseurs à réduire l'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail et l'usage professionnel.

Dans ce contexte, l'Association des entreprises du Parc du Chêne à Bron demande le soutien de la Communauté urbaine pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche de plan de déplacements inter-entreprises.

Un pré-diagnostic a été réalisé entre avril et juillet 2009 et qui a permis de sensibiliser les entreprises sur ce thème et a mobilisé 12 entreprises, soit environ 1 200 salariés concernés.

Un comité de pilotage a été constitué réunissant les principaux acteurs concernés (Communauté urbaine, communes concernées, Ademe, Sytral, région Rhône-Alpes et entreprises volontaires).

Il s'agit, sur ce territoire, avec l'appui d'un consultant spécialisé, de réaliser dans un premier temps un état des lieux "transports et mobilité", suivi d'une enquête auprès des salariés, avec animation de groupes de travail en entreprises qui déboucheront sur un plan d'actions inter et intra-entreprises : organisation du covoiturage, amélioration de la desserte transports en commun en concertation avec le Sytral, incitation aux dispositifs modes doux, etc.

Cette démarche est cofinancée par l'Ademe, la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine et les entreprises volontaires sur la base d'un budget global de 30 000 € TTC :

- une subvention de la Communauté urbaine de 4 000 €,
- une subvention de la région Rhône-Alpes de 10 000 €,
- une subvention de l'Ademe de 10 000 €,
- une participation des entreprises de 6 000 €.

Afin de soutenir cette démarche innovante dans le cadre d'une démarche de mobilité durable, il est proposé d'autoriser l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Association des entreprises du Parc du Chêne de Bron qui porte cette expérimentation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € à l'Association des entreprises du Parc du Chêne de Bron pour soutenir le plan de déplacements inter-entreprises engagé sur le territoire,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'Association des entreprises du Parc du Chêne définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 020 - opération n° 2036

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.